



Afrique orientale et Corne de l'Afrique

Environnement opérationnel

Suite aux avancées dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Sud-Soudan et à la perspective d'une entente mettant fin au conflit en Ouganda, des solutions durables sont peut-être enfin en vue pour les personnes réfugiées de longue date dans la région. Si l'espoir de paix se concrétise, beaucoup d'entre elles seront en mesure de prendre le chemin du retour.

En août 2006, les pourparlers entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*, LRA) ont débouché sur la signature d'un accord de cessation des hostilités qui a constitué un développement majeur. À la perspective de voir s'achever 20 ans de guerre civile, plus de 300 000 déplacés internes ont regagné leur région d'origine à la fin de l'année 2006. L'on espère également que les réfugiés ougandais pourront retourner vivre dans leur pays. Autre signe encourageant, le Parlement ougandais a adopté une nouvelle loi sur les réfugiés, ouvrant ainsi la voie à une implication accrue du Gouvernement dans leur protection.

En Somalie, l'émergence de l'Union des tribunaux islamiques (UTI), qui a pris le contrôle de la majeure partie du centre et du sud du pays, a affaibli l'autorité du Gouvernement fédéral de transition (GFT). Les combats opposant les deux parties ont contraint plus de 32 000 Somaliens à se réfugier au Kenya et, dans une moindre mesure, dans d'autres pays voisins ainsi qu'au Yémen. Au moment de la rédaction de ces lignes, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Somalie, en étroite

Djibouti

Érythrée

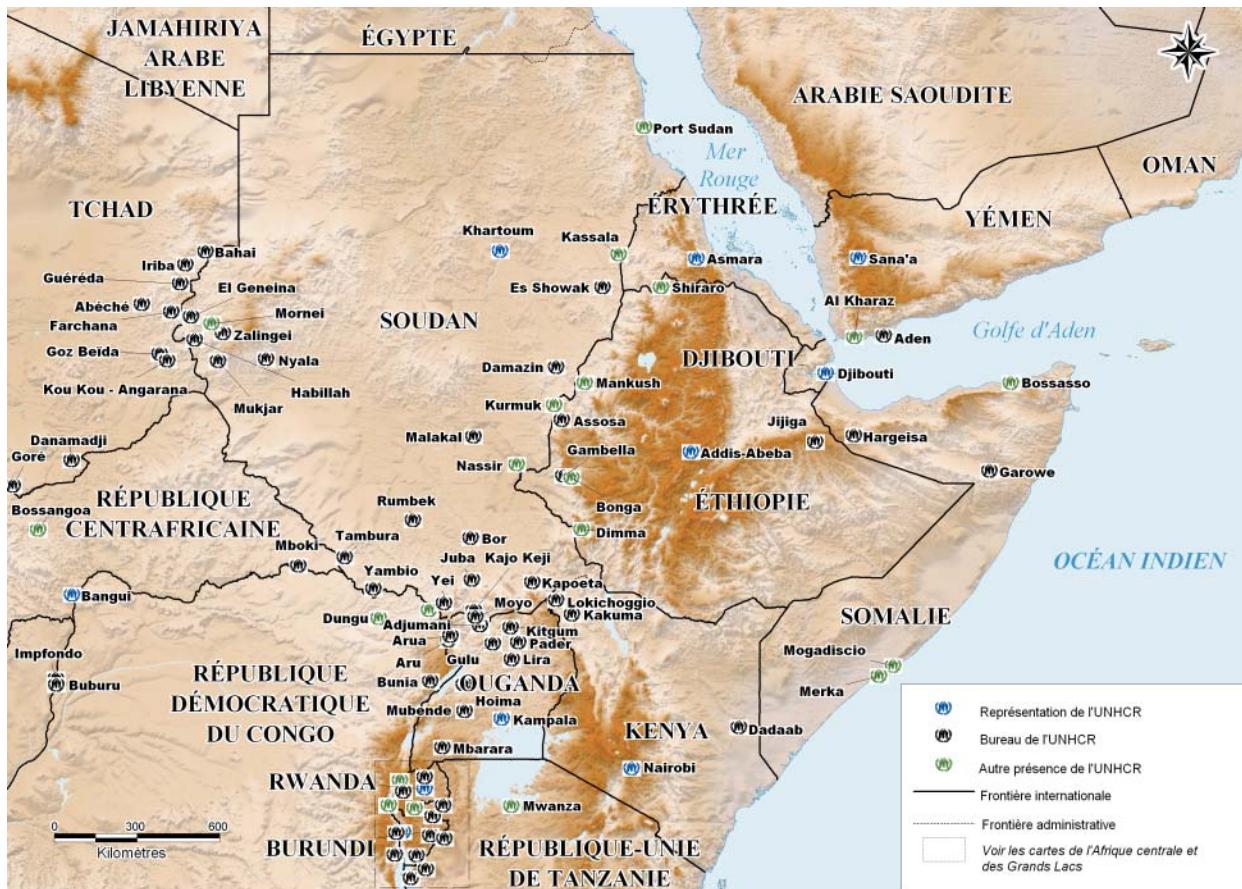
Éthiopie

Kenya

Ouganda

Somalie

Soudan (voir Situation au Tchad/Soudan)



collaboration avec la Ligue arabe, assurait la médiation entre le GFT et l'UTI. De leur côté, le « Somaliland » et le « Puntland » sont restés stables et ont poursuivi leur progression économique et politique.

Quant au conflit frontalier opposant l'Érythrée à l'Éthiopie, aucune solution n'était encore en vue lors de la finalisation du présent document. En septembre 2006, le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) jusqu'en janvier 2007 et a décidé qu'il prendrait de nouvelles mesures si les deux belligérants ne progressaient pas d'ici là sur la voie d'une démarcation de leurs frontières. L'Érythrée a maintenu les restrictions à la liberté de mouvement qu'elle avait imposées au personnel de la MINUEE à la fin 2005. Dans le même temps, les tensions et l'insécurité croissantes en Érythrée et en Éthiopie ont provoqué un afflux de réfugiés dans les pays environnants.

Certaines parties de la région ont souffert de la sécheresse, d'autres d'inondations. Dans les zones privées de pluie, la destruction des cultures et la perte de bétail ont nécessité une aide humanitaire d'urgence. À l'inverse, de fortes précipitations ont provoqué des inondations dévastatrices en Éthiopie et dans certaines parties du Kenya et de la Somalie, requérant également une aide d'urgence.

Objectifs stratégiques

Le rapatriement librement consenti et la réintégration durable demeureront les priorités de l'UNHCR, tandis que la réinstallation constituera un outil stratégique. Lorsque

le rapatriement librement consenti sera impossible, l'Organisation favorisera d'autres initiatives destinées à promouvoir l'autosuffisance et l'intégration sur place. Dans les zones touchées par la présence de populations réfugiées, ces initiatives viseront notamment à rénover les camps et les infrastructures et à réhabiliter le milieu naturel.

L'UNHCR poursuivra ses activités de renforcement des capacités, afin de consolider les institutions chargées des questions d'asile et de la détermination du statut de réfugié. L'Organisation appuiera l'application de la législation nationale sur l'asile en Éthiopie et en Ouganda, tout en plaident pour l'adoption de lois analogues au Kenya et en Érythrée. En outre, elle accordera une attention particulière à la violence sexuelle et sexiste, aux mutilations génitales féminines et autres formes de pratiques violentes, ainsi qu'à la malnutrition et au VIH/SIDA.

Afin de résoudre les conflits et de consolider la paix, en particulier en Somalie, en Éthiopie et en Érythrée, l'UNHCR optimisera sa coordination opérationnelle avec les Gouvernements, les autres institutions des Nations Unies, les ONG, les donateurs, ainsi que les organismes régionaux tels que l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Éthiopie**, au **Kenya**, en **Somalie** et en **Ouganda** sont décrites dans des chapitres à part.



Somalie : le camp de déplacés de Shabelle, dans les faubourgs de Bossaso, la capitale du « Puntland ». UNHCR / K. McKinsey

En Érythrée, l'UNHCR continuera à prodiguer une assistance humanitaire aux réfugiés installés dans des camps ou vivant en milieu urbain, en accordant une attention particulière aux problèmes de violence sexuelle et sexiste. En prévision de l'augmentation du nombre des demandeurs d'asile, ses activités de détermination du statut de réfugié seront consolidées. L'Organisation renforcera également les capacités des autorités chargées des questions d'asile afin qu'elles puissent prendre le relais dans divers domaines liés aux réfugiés, y compris la détermination de leur statut. L'UNHCR aidera le Gouvernement à élaborer des réglementations relatives aux réfugiés, ainsi qu'une législation nationale sur l'asile. Il s'efforcera également d'apporter des solutions durables au sort des réfugiés par le rapatriement librement consenti des Somaliens au « Somaliland » et au « Puntland » et des Soudanais au Sud-Soudan. Étant donné qu'aucun réfugié érythréen n'est rentré du Soudan au cours des trois dernières années, l'UNHCR mettra progressivement fin à ses activités d'aide à la réintégration dans le pays.

À Djibouti, l'UNHCR mettra l'accent sur le regroupement des camps de réfugiés, une fois les rapatriements au « Somaliland » terminés. Le camp d'El Hol sera fermé et ses derniers occupants seront transférés au camp d'Ali Addeh. L'Organisation pourra ainsi optimiser ses activités de protection et d'assistance. Une opération de recensement et de vérification sera menée à bien dans le même temps, afin de fournir des chiffres précis sur la population réfugiée. L'UNHCR poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement de Djibouti et les autorités du « Somaliland » en vue du rapatriement librement consenti des derniers réfugiés somaliens.

Le groupe d'appui régional de Nairobi épaulé les 17 opérations de l'UNHCR en Afrique orientale et dans la Corne, ainsi qu'en Afrique centrale et dans les Grands Lacs. Il veille à

la mise en œuvre des politiques prioritaires globales dans tous les pays relevant de sa responsabilité. Doté de compétences dans le domaine des solutions durables, de l'enregistrement, de la violence sexuelle et sexiste, des mutilations génitales féminines, des systèmes d'information géographique et de l'information, le Groupe joue un rôle actif en apportant un appui technique à l'ensemble des opérations. Il aide également les bureaux de l'UNHCR à améliorer leurs mécanismes de contrôle interne et à se conformer aux normes de sécurité, tandis que son groupe chargé des conditions de vie du personnel accompagne les collaborateurs travaillant dans des conditions difficiles. Le Groupe comprend 14 postes régionaux, deux postes affectés aux services extérieurs et deux spécialistes détachés par la Commission internationale catholique pour les migrations.

Le Groupe de liaison avec l'Union africaine à Addis-Abeba

La volonté renouvelée de l'Union africaine (UA) de régler la question de la paix et de la sécurité a engendré une plate-forme de coopération renforcée avec de nombreux acteurs internationaux. Approfondissant ses relations de longue date avec l'UA, l'UNHCR a joué un rôle actif dans la recherche d'un soutien régional et international à la reconstruction et au développement post-conflit. Le Haut Commissariat estime en effet que le problème des déplacements forcés ne peut être résolu indépendamment des causes premières des conflits. Ces efforts produisent des résultats au niveau politique et stratégique. Le défi à moyen ou long terme consistera à s'assurer que les projets tels que la politique de reconstruction et de développement post-conflit se traduisent par des résultats sur le terrain.

À l'heure actuelle, la collaboration de l'UNHCR avec l'Union africaine vise en premier lieu à mettre en avant la

question des déplacements forcés au plus haut niveau politique. Ces efforts servent un double objectif : d'une part, encourager les dirigeants africains à s'attaquer aux causes premières des conflits, et d'autre part, mobiliser un plus

grand soutien international autour de la protection et de l'assistance, tout en améliorant les possibilités de parvenir à des solutions durables.

Budget (dollars E.-U.)		
Pays	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Djibouti	3 326 894	2 565 751
Erythrée	9 212 440	4 357 237
Ethiopie	15 332 397	14 835 859
Kenya ¹	35 068 412	32 338 766
Ouganda	16 250 358	17 949 014
Somalie	7 155 371	6 103 812
Soudan	12 860 950	13 676 273
Activités régionales ²	0	6 008 000
Total	99 206 822	97 834 712

¹ Comprend le Groupe régional d'appui technique à Nairobi.

² Comprend la prise en charge des activités régionales en Afrique orientale et Corne de l'Afrique, le rapatriement individuel et la lutte contre la malnutrition et la malaria.

